

ABONNEMENT

**Saumur**  
 Un an . . . . . 25 fr.  
 Six mois . . . . . 13  
 Trois mois . . . . . 7

**Poste**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8

On s'abonne

A SAUMUR  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste  
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . 20  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 24 JANVIER

## A quoi sert la Monarchie ?

Pour répondre à cette question, il suffit de considérer ce qui se passe actuellement dans notre jeune démocratie livrée à elle-même ou plutôt condamnée à ne se donner que des maîtres passagers et irresponsables.

Il suffit de considérer quelles garanties obtiennent les intérêts et les libertés, qui sont le fonds essentiel de notre existence nationale.

Voyez par exemple ces campagnes entreprises avec violence et avec passion contre les catégories d'hommes qu'on accuse de s'enrichir, tandis qu'on ne fait rien d'efficace pour améliorer le sort des pauvres et des déshérités. Aux uns comme aux autres, c'est la Monarchie qui manque, c'est un arbitrage permanent et indépendant. C'est elle qui était le lien de la paix sociale, elle qui garantissait la sécurité des capitaux engagés dans les fructueuses entreprises où le pays pouvait voir s'augmenter de richesse collective, tandis que des milliers de travailleurs pouvaient eux-mêmes arriver par leur activité et leur épargne à la possession pour eux ou pour leurs héritiers d'un capital légitimement acquis.

On parle encore quelquefois dans les diatribes jacobines d'un mot célèbre que prononça M. Guizot, et les amis de MM. Wilson, Rouvier et Constans affectent de s'en montrer scandalisés.

Le ministre du roi Louis-Philippe avait dit : « Enrichissez-vous ».

On ne peut pas faire ce reproche-là aux ministres que la République nous a donnés depuis douze ans : ils nous ont appauvris en s'enrichissant eux-mêmes.

Eh bien ! jamais une parole plus sage, plus patriotique, plus élevée, n'était sortie de la bouche d'un homme de gouvernement. « Enrichissez-vous » veut dire : « Travaillez, développez votre activité, faites fructifier votre épargne, augmentez par les fortunes privées la somme de la fortune publique, et soyez certains de trouver chez ceux qui détiennent l'autorité les encouragements, le soutien et la protection aussi bien pour vos efforts que pour la tranquille jouissance de ce que vous aurez acquis. »

Aujourd'hui le pauvre est abandonné, ce qu'on appelle l'Assistance publique n'est qu'un chapitre du budget destiné à multiplier encore les fonctionnaires, c'est-à-dire les agents électoraux, à caser des protégés et des créatures. Rien n'a été fait de sérieux pour aider à s'élever dans l'échelle sociale ceux qui se sentent l'énergie et les facultés nécessaires.

D'autre part, il semble que la richesse devienne un crime : c'est en partie la faute du monde officiel. Ceux qui les ont vus partir de leurs provinces avec des souliers percés, il y a dix ou vingt ans, et qui sont ébloués aujourd'hui par leurs carrosses ou médusés par le récit de leurs fêtes, ne peuvent pas croire que ça soit venu si vite et honnêtement par dessus le marché. Eh puis des scandales éclatant de temps en temps, on les signale à la

tribune des Chambres ou dans la presse, et l'opinion publique, quoique respectant toujours cette force qui s'appelle l'argent, finit par croire qu'on ne peut la devoir qu'à l'exploitation d'autrui.

Ce faux état et ce malaise proviennent du défaut absolu dans un régime purement électif de contrepoids aux ambitions des uns, aux mécomptes des autres.

Voulez-vous passer à d'autres questions ? Nous avons déjà dit l'impossibilité d'assurer avec le régime républicain l'unité et la stabilité du commandement militaire, de la préparation au passage du pied de paix à l'état de guerre, de la direction générale des opérations.

Il serait presque cruel de parler de diplomatie, après le langage que la Chambre a eu l'affront d'entendre tenir au ministre actuel des affaires étrangères, avouant dans un pâteux baragouinage qu'il n'est pas capable de maintenir à nos nationaux des droits incontestés depuis le traité d'Utrecht.

Et la paix religieuse ? la Franc-Maçonnerie, qui détient actuellement les portefeuilles ministériels, marche ouvertement et enseignes déployées à l'assaut du catholicisme. Le prêtre est soumis à la surveillance de la police, par ordre de M. Thévenet ; le fonctionnaire suspect de sentiments religieux est surveillé, je pourrais prouver des faits comme celui d'un douanier obligé d'aller à la messe dans un village voisin en se cachant pour éviter les observations de son chef ! On défend le catholicisme à l'école publique, mais on laisse pénétrer des polissonneries de Diderot.

Pour compléter le triomphe de l'intolérance, d'un autre côté des fanatiques et des socialistes s'accordent pour déclarer la guerre aux Juifs.

C'est la méconnaissance de tous les droits, c'est la méintelligence des principes de vraie liberté, c'est le plus maléfique des gâchis. C'est une horloge détraquée qui a perdu son balancier. Les aiguilles courent affolées avec une vitesse irrégulière et saccadée qui ne donne plus la mesure du temps.

Le balancier c'était la Monarchie et c'est lui qui assurait le fonctionnement pondéré de tous les nuages.

On l'a ôté, on croit qu'on peut s'en passer. Nous avons déjà dit ce qu'il en coûte et le chiffre des budgets est là avec sa brutalité mathématique. Financièrement on se ruine. Moralement, où est-on ? Cherchez les progrès, vous ne trouverez que des pertes, vous verrez poindre le danger d'une sorte de désagrégation nationale, d'un émiettement funeste, œuvre fatale des discordes civiles, des rivalités des partis, de l'instabilité et de l'impersonnalité du pouvoir.

Un pays qui a grandi à travers les siècles, comme la France, a des traditions qui lui entrent dans le sang et deviennent essentielles à sa vie. S'il les méconnaissait longtemps, il ferait comme un homme qui se livre à un régime contraire à son tempérament : il commence par dépérir, il finit par mourir.

Nous voulons vivre, nous saurons revenir au régime qui seul peut nous donner les garanties nécessaires.

JEAN-LOUIS.

## INFORMATIONS

Hier, à la Chambre, M. Floquet présidait. Il a donné lecture d'une lettre de M. Constans donnant sa démission de député. Le ministre de l'intérieur assistait à cette lecture et avait l'air tout radieux. Il a révé sans nul doute de se reposer de ses succès électoraux dans l'atmosphère paisible du Luxembourg. Trop de vivacité, trop de pétulance au Palais-Bourbon, et dame ! quand on a blanchi sous le harnais, on préfère l'abri sûr et paisible.

M. le marquis de Breteuil a posé une question au ministre des affaires étrangères. Est-il vrai que M. Spuller ait accusé réception au gouvernement Italien du traité conclu par lui avec le roi d'Ethiopie et en vertu duquel toutes les affaires extérieures du royaume devraient passer par le ministre italien ? Est-il vrai que désormais nos caravanes aient à se placer sous la protection de M. Crispi ?

M. Spuller a répondu qu'il avait simplement accusé réception de la communication diplomatique de ce projet de traité et que cette formalité n'impliquait aucune reconnaissance d'un traité non encore divulgué.

M. Lockroy a demandé à transformer cette question en interpellation. Le ministre y a consenti, mais après la publication du traité. La Chambre a repris la vérification des pouvoirs tandis que le Sénat consacrait sa séance à la discussion des travaux de la Basse-Seine.

## RETARD BUDGÉTAIRE

Les journaux ministériels excusent le dépôt tardif du projet de budget pour 1894 par ce fait que les précédents budgets ont été déposés plus tardivement encore, en 1888, 89 et 90.

L'excuse est tout au moins singulière. Le ministre des finances, en effet, a eu le temps, depuis l'été dernier, de préparer son projet, de se concerter avec ses collègues du cabinet actuel. Ce n'est certes point l'Exposition universelle qui a pu le gêner dans la préparation de ce travail. Ne seraient-ce point plutôt les préoccupations et les manœuvres électorales ? On a prétendu également que le dépôt du budget était retardé par la rédaction du projet de réforme et de l'impôt foncier.

L'explication serait plus plausible ; mais les amis du ministre des finances déclaraient que M. Rouvier s'est borné à examiner les différents systèmes tendant à cette réforme fiscale et qu'il n'a pris encore aucune résolution à ce sujet, contrairement aux bruits qui ont couru.

Le retard apporté dans le dépôt du budget par le ministre des finances ne s'explique donc pas et il est profondément regrettable que le ministère persévère dans les errements des cabinets républicains qui lui ont donné de si tristes exemples dans la gestion financière du pays.

## LE COMTE DE PARIS EN AMÉRIQUE

Plusieurs journaux ont annoncé un prochain voyage de Monsieur le Comte de Paris en Amérique et aux Antilles. Le fond de la nouvelle est vrai. Les détails sont aussi inexacts que variés. Monsieur le Comte de

Paris, qui est en ce moment en Espagne et non à Lisbonne, compte en effet, accompagné de son frère, Monseigneur le duc de Chartres, passer à la Havane la fin du séjour qu'il fait ordinairement à cette époque de l'année à Villamanrique.

Monsieur le Comte de Paris sera de retour pour les fêtes de Pâques en Angleterre, où Madame la Comtesse de Paris, qui séjournera en Espagne jusqu'à cette époque, viendra le rejoindre.

L'ouragan qui a sévi depuis le 24 janvier a causé de nombreuses perturbations dans les communications télégraphiques.

Paris était, le 22 dans la matinée, sans communication directe avec Toulouse, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'avec vingt et un chefs-lieux de départements et divers bureaux secondaires.

## TOUT AUGMENTE...

C'est le cri général ! on n'entend que ça : « Tout augmente » et c'est malheureusement vrai. Tout augmente, même les impôts !

M. Aurélien Scholl, traitant il y a quelques jours la question alimentaire, dans le *Matin*, disait :

« L'année s'annonce mal. Les denrées alimentaires sont à la hausse, le veau fait sa tête et le mouton a pour ses pieds des prétentions de première danseuse.

... Ce qu'il y a de plus désolant, c'est que les prix, une fois établis, ne reculent jamais. Il y a souvent de la hausse, de la baisse jamais. »

D'où vient donc que l'on paie tout si cher ? Et pourquoi plus ça va, plus ça augmente ? Les gaspillages de l'Etat, l'accroissement des impôts y sont pour quelque chose. Mais ce n'est rien en comparaison du mal que laisse faire le gouvernement par l'agiotage et l'accaparement. La principale cause du renchérissement des denrées et produits de consommation, la voilà.

## UN EXPLORATEUR FRANÇAIS

Le capitaine Trivier, qui vient d'arriver à Marseille, n'appartient ni à l'armée de mer, ni à l'armée de terre, comme presque tous les explorateurs.

Il est capitaine au long cours.

L'émule heureux de Stanley est âgé de quarante-cinq ans et père de cinq enfants. Il est le premier voyageur français qui ait traversé l'Afrique équatoriale.

Rappelons que cet audacieux, parti de Bordeaux pour Loango il y a dix-sept mois, est arrivé à Zanzibar quelques jours seulement après Stanley, qui avait mis trois ans pour traverser le continent noir.

Rappelons encore que notre compatriote était seulement accompagné d'un blanc, l'Alsacien Wissemburger, dont nous avons raconté la disparition mystérieuse, et de deux porteurs sénégalais, alors que Stanley marchait à la tête de trois mille hommes.

Le capitaine Trivier, après avoir touché barre à Bordeaux, doit venir à Paris, où il est attendu dans le courant de cette semaine.



On croit savoir à Rome que M. Billot, ministre de France à Lisbonne, a des chances de succéder à M. Mariani, comme ambassadeur en Italie.

Un des hommes qui ont tenu l'un des rôles les plus marquants à l'Assemblée nationale, M. de Belcastel, vient de mourir des suites d'une pneumonie, dans sa propriété de Colomiers, près de Toulouse.

Cet homme, dont la haute intelligence égalait le grand cœur, fut un serviteur dévoué de l'Église et de la Monarchie. Il lutta avec courage et éloquence contre la Révolution.

Le général Boulanger a été, paraît-il, victime d'un accident, qui aurait pu avoir des suites fâcheuses. Il a heurté du front, par mégarde, le lustre de son salon, et le coup a été assez violent pour que le général se soit fait une blessure, d'où le sang s'échappait avec abondance, et qui le condamne à quelques jours de repos. Cet incident va-t-il retarder la publication du manifeste officiellement annoncé par M. Mermeix, dans un interview récent ?

La mort du duc d'Aoste n'a amené aucun rapprochement entre le prince Jérôme Napoléon et son fils le prince Victor, malgré leur présence simultanée aux obsèques de leur parent.

Le *Figaro* annonce que le père et le fils ne se sont pas réconciliés.

## ÉTRANGER

### CONFLIT ANGLO-PORTUGAIS

Le mouvement des commerçants portugais tendant à restreindre le commerce avec l'Angleterre s'accroît. L'Association commerciale de Lisbonne a voté une résolution en ce sens. A Stubal, la population a empêché un commerçant portugais d'embarquer des marchandises sur un vapeur anglais. Ce bâtiment est parti sans chargement. Les commis-voyageurs de plusieurs maisons françaises, américaines et allemandes sont déjà arrivés à Lisbonne, afin de profiter de la situation pour placer leurs articles.

Il est absolument inexact que les autorités portugaises de Mozambique aient refusé d'obéir aux ordres de la Métropole, c'est-à-dire de prendre des mesures conformes à l'ultimatum anglais pour faire évacuer les territoires contestés de Chiré et de Zanzibar.

Ce qui est vrai et ce qui est ignoré en Europe, c'est que les autorités portugaises, au Mozambique, ont donné leur démission en recevant l'ordre de faire évacuer ces territoires.

La démission de ces fonctionnaires a été acceptée.

58 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

Cet article relatait le courage des marins de l'Alma devant Sfax, le siège de la ville tunisienne, l'entrée des matelots à la baïonnette. Gaston les conduisait, toujours en avant, toujours au danger. Puis, dans une charge furieuse, une balle indigène l'avait abattu sur la poussière. Il faisait signe à ses hommes de poursuivre l'ennemi, de l'abandonner, mais un jeune médecin était là. Marc de Réchan s'était penché sur son ami, l'avait placé sur son épaule, puis, calme, sans s'émouvoir du sifflement des balles, des cris féroces s'échappant des gossiers arabes, il avait porté son blessé loin de la bataille, dans l'une de ces maisons de paix où l'on panse, où l'on guérit.

Maintenant, faible encore, mais sa blessure cicatrisée, Gaston était de retour en France. Sous peu de jours, sans aucun doute, il gagnerait Paris; car, la veille, M<sup>me</sup> de Trémur, contrairement à toutes ses habitudes séden-

JAPON. — Une correspondance adressée du Japon au *Temps* se termine par cette réflexion étrange :

« Les voici maintenant qui jouent avec les idées libérales comme les enfants avec le feu. Ils s'y brûleront certainement (pour leur plus grand bien futur, j'imagine) et je ne serais pas du tout étonné que bientôt ce royaume fût en pleine révolution. »

Ainsi :

Les Japonais jouent avec les idées libérales et le *Temps*, qui s'y connaît, estime que c'est jouer avec le feu.

Les Japonais s'y brûleront certainement; mais ce sera pour leur bien.

Avant longtemps, les Japonais seront en révolution, car ils se seront conduits comme des enfants.

Croyez le *Temps*, journal libéral : il s'y connaît.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 janvier 1890.

La Bourse a été plus agitée aujourd'hui et la généralité de la cote est en légère réaction : 3 0/0, 87.82; 4 1/2 0/0, 106.87.

Le Crédit Foncier s'est arrêté à 4,305. Les obligations foncières et communales ont eu un marché très suivi.

On constate toujours de la fermeté sur la Banque de Paris et des Pays-Bas à 807.40. La Banque Nationale du Brésil s'est négociée à 642.50.

La Société Générale a varié de 465 à 466.25. La Banque d'Escompte se tient à 322.50. Le Crédit Lyonnais est actif à 740 et 744.25. La Société des Dépôts et Comptes Courants reste à 600.

Dans le groupe des fonds étrangers, on remarque la fermeté du 5 0/0 Portugais à 63.70, malgré les tendances plus faibles de la place. Le Panama cote 80.

Les actions de la Galicia se sont négociées de 23.50 à 23.75, très recherchées par les petits capitalistes.

Signalons comme un très bon placement sans alevé de perte à 8 0/0 d'intérêt et 5 0/0 de dividende déjà garanti — coupon fin courant de 12 fr. — les titres de 300 fr. de la maison Richard-Schneider, fondée en 1877, 22, rue d'Armaillé, Paris, dont l'émission a lieu et clôture le 25 courant. Il faut donc se hâter pour souscrire. Les prospectus seront adressés sur demande.

L'obligation des Chemins Argentins montre les meilleures dispositions à 440; l'obligation des Chemins de Santa-Fé dont le revenu est également de 25 fr. offrent, à leur cours actuel de 390, un excellent emploi pour les capitaux disponibles.

L'obligation des Chemins de fer Economiques ferme à 399.50.

## NOUVELLES MILITAIRES

### L'AVANCEMENT DANS LA CAVALERIE

Les lieutenants et sous-lieutenants de cavalerie peuvent pavoiser et illuminer, dit la

France militaire: le décret du 30 décembre 1889 leur avait octroyé respectueusement deux et quatre nominations; un autre décret du 16 janvier 1890 nomme un lieutenant, et encore il vient de la non-activité.

Nous savons cependant, l'annuaire en mains, qu'une dizaine de vacances existent parmi les capitaines. Seulement étant donné la parcimonie qui a présidé aux promotions de fin d'année, on osait espérer qu'un décret supplémentaire viendrait combler les vides existants. Vain espoir!

Ce n'est pas l'intendance qui met des mois à compléter ses cadres! Elle est tellement soucieuse de leur avenir qu'il lui est arrivé, dit-on, de dépasser l'effectif réglementaire. Nous ne l'en blâmons pas.

La cavalerie, elle, ne réclame que son droit strict.

Il faut se garder de l'énerver.

### JURONS ET BLASPHEMES

Nous avons parlé dernièrement, d'après le *Phare de la Loire*, d'un ordre du jour par lequel le commandant du 11<sup>e</sup> corps d'armée, à Nantes, a interdit d'accompagner les commandements de jurons ou de gros mots.

Il faut être juste et donner à chacun la part d'éloges qui lui revient. Si nous ouvrons le règlement du 28 décembre 1883, sur le *Service intérieur*, nous lisons, aux *Principes généraux de la subordination* :

« Tout acte, tout geste, tout propos outrageant d'un supérieur envers son subordonné sont sévèrement interdits. »

« Les membres de la hiérarchie militaire, à quelque degré qu'ils y soient placés, doivent traiter les inférieurs avec bonté, être pour eux des guides bienveillants, etc. »

Ainsi parle le Règlement.

Avant lui, le général de Brack (un ancien commandant de l'École de Saumur) avait dit dans ses *Avant-postes de cavalerie légère* :

« Quelquefois, des officiers et sous-officiers croient donner à leurs chefs une haute idée de leur zèle et de leur manière de servir, en choisissant l'instant de leur présence pour brusquer leurs subordonnés, et crier après eux. Cette manière est détestable et n'impose à personne, etc. »

### NOUVELLE MÉTHODE DE COMBAT

Les Allemands expérimentent en ce moment un nouveau mode de combat. C'est un dispositif dispersant les troupes afin de diminuer les pertes qui se produiraient avec les nouvelles armes pendant la marche d'approche. Les fractions d'infanterie s'avancent sur un rang, évitant ainsi, autant que possible, que deux hommes soient touchés par le même projectile. Les Allemands paraissent avoir puisé leurs nouvelles formations dans un travail publié par la *Revue d'infanterie* intitulé : *Une révo-*

lution dans la tactique de l'infanterie, par le commandant de Percy.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Tableau de répartition des classes dans les armées active, territoriale et les réserves de ces armées.

Du 1<sup>er</sup> novembre 1889 au 31 octobre 1890, les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparties :

1<sup>re</sup> Armée active : Partie de la classe de 1885, classe de 1886, 1887, 1888.

2<sup>e</sup> Réserve de l'armée active : Classes de 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, et partie de la classe de 1885.

3<sup>e</sup> Armée territoriale : Classes de 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878.

4<sup>e</sup> Réserve de l'armée territoriale : Classes de 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872.

Nota. — Les engagés volontaires, les anciens remplaçants, les hommes qui ont été remplacés ou qui se trouvent, pour quelque motif que ce soit, dans une situation spéciale, marchent avec une des classes indiquées ci-dessus, conformément aux indications de leur livret individuel.

### POLICE SANITAIRE DES ANIMAUX

Un arrêté préfectoral du 18 janvier réorganise le service des Epizooties dans une partie de l'arrondissement de Saumur.

Aux termes de cet arrêté, M. Richard, de Saumur, est nommé vétérinaire sanitaire des cantons de Saumur N.-E. et N.-O., et M. Pairault des cantons de Saumur (Sud) et de Gennes.

Par décision du 7 décembre 1889, le Conseil d'Etat (section du contentieux) a rejeté une requête de M. Varailhon, tendant à l'annulation de l'élection de M. le comte de Beaumont, comme conseiller général du canton de Noyant (Maine-et-Loire). L'élection avait eu lieu le 28 juillet dernier.

On nous annonce la mort subite, à Tours, de M<sup>me</sup> Cesbron-Lavau, née de Lastic-Saint-Jal. Il y avait à peine six mois que M<sup>me</sup> Cesbron-Lavau était mariée.

Les obsèques ont eu lieu aujourd'hui, à 11 heures, dans l'église de Vouneuil-sous-Biard (Vienne).

Nous adressons à la famille Cesbron-Lavau l'expression de nos vives condoléances.

### LA TEMPÊTE DU 22 JANVIER

Nouveaux détails.

Bien que violent dans notre ville, l'ouragan d'hier et d'avant-hier surtout est loin d'avoir

porté, de la tendresse ou de l'orgueil? Le cœur faisait le siège du cerveau, et le cerveau, comme une forteresse bien pourvue de préjugés de toutes sortes, ne laissait pas entamer la place. L'entêtement, surtout, se défendait avec vaillance, et paraît tous les coups.

Puis soudain, heureux de trouver un compromis, heureux de mettre la concorde entre le cœur et la pensée :

— Eh bien! s'écria M. Richebrac, avec un accent presque de triomphe, je verrai Gaston, et cela sans abaisser ma dignité d'aïeul.

Le marquis de Trémur n'apparaîtra pas au Roscoat, mais je me ferai transporter à Paris... Le prétexte?... un homme de l'art à consulter.

Il jeta sur sa jambe raide un regard qui en disait long sur l'inutilité de la consultation, puis, avec un sourire attendri :

— Enfin, reprit-il, je pourrai l'entrevoir, et sa vue, plus que tout autre remède, me guérira peut-être?... Mon pauvre Gaston!

### CHAPITRE XIII

Le mois de mai apportait à Paris une extrême animation. Les provinciaux y arrivaient en bataillons, les étrangers en armées.

Les squares étaient fleuris, les boulevards ombragés... Dans les grandes artères, les magasins accumulaient aux vitrines d'incompréhensibles richesses. Les bijoux scintillaient sur le velours des écrins; les objets d'art, groupés avec goût, attiraient les yeux. C'était bien le beau, l'heureux, l'opulent Paris, avec son va-et-vient de voitures rapides, au roulement non interrompu. Et sur les trottoirs, quelle hâte! que de gens affairés!

Soudain, tous les visages s'épanouissent: c'est l'armée des touristes étrangers qui traverse la capitale, oscillante et triomphante sur d'immenses omnibuses. Ils vont en troupes de la Bastille à la Madeleine, ces *travellers* aux favoris roux, toutes ces *young misses*, dont les têtes blondes de keepsake se perdent sous les énormes ailes d'extravagants chapeaux.

Depuis de longues années, jamais Paris n'avait vu pareille affluence. Au Grand-Hôtel, où venait de descendre M. Richebrac, les appartements ne se trouvaient qu'avec difficulté; et, le soir, à la table d'hôte, dans le luxe royal de la salle à manger, à côté du Yankee millionnaire, on voyait l'Espagnol se souvenant toujours de sa grandesse, le Mexicain qui sème les piastres, le Slave, le Suédois, le Russe.



causé des dégâts aussi considérables qu'autour de nous.

A Montreuil-Bellay et dans les environs, un nombre considérable de peupliers ont été brisés et renversés. Une maison de trois étages n'a pu résister aux efforts du vent; elle s'est écroulée à moitié. On ne cite heureusement aucun accident de personnes: les habitants, à des signes précurseurs, avaient aussitôt quitté ce logement.

La voie du chemin de fer a été encombrée et le service interrompu pendant plusieurs heures, par les arbres renversés.

Au Puy-Notre-Dame, un mur et le toit d'une maison ont été jetés à terre.

A Thouars, le pont suspendu a été emporté dans le Thouet. Les communications sont interrompues entre les deux rives de cette rivière. Il y a longtemps que l'on doutait de la solidité.

Pas une maison n'a échappé à la violence du vent: toitures et charpentes enlevées, cheminées démolies. Des arbres énormes de diamètre ont été déracinés. Dans les rues il n'y a que tuiles et ardoises, enseignes, volets, etc.; l'aspect est navrant.

A Niort, le vent faisait trembler les maisons, craquer les vitres et déracinait les arbres. Les jardins ont été dévastés.

La barrière de la route de Paris a été en partie enlevée par le vent. Une baraque-musée, installée sur la Brèche, a été renversée et emportée par la bourrasque au milieu de la place.

A Epennes (Deux-Sèvres), les poteaux télégraphiques renversés sur la voie ont causé un déraillement.

A Tours, cinq wagons de marchandises, au repos à Saint-Pierre-des-Corps, ont été poussés par la tempête et se sont dirigés seuls vers Montlouis.

Le train rapide de Bordeaux, qui est arrivé sur eux à toute vapeur, les a bousculés avec une telle violence, que trois de ces wagons ont été brisés sur les talus; les deux autres ont été poussés jusqu'à Montlouis et aiguillés sur une voie de repos.

Le rapide de Bordeaux n'en a pas moins continué sa route avec un retard cependant de 40 à 50 minutes.

Le train express qui part de Tours à minuit 42 pour Paris, a déraillé à Château-Gaillard, par suite d'une rencontre avec deux wagons que la violence du vent avait chassés en dehors des voies de garage.

Les deux wagons ont été broyés, et la machine du train express a déraillé, obstruant les deux voies.

Les voitures à voyageurs du train express n'ont pas quitté la voie; mais les personnes qui les occupaient et les agents du train n'ont pas été sans subir un choc violent. Fort heu-

reusement, pas un d'entre eux n'a été blessé ni même contusionné.

Le mécanicien et le chauffeur de la machine, restés à leur poste, n'ont reçu eux-mêmes que des contusions très légères.

Les trains-poste de Bordeaux et du Centre, ainsi que le train qui arrive, de Paris, à Orléans à 5 heures du matin, ont éprouvé quatre heures de retard.

A sept heures seulement, mercredi matin, les voyageurs de Bordeaux purent continuer leur route sur Paris.

Aussitôt l'accident connu, on envoya des équipes d'Orléans et de Tours pour débayer la voie; mais elles ne purent commencer leur travail avant le jour, car le vent qui soufflait en tempête éteignait falots et lanternes.

Le spectacle qu'offrait en ce moment la voie était vraiment terrifiant.

A droite et à gauche, on rencontre un fer tordu, une roue, ailleurs des planches brisées. La voie est labourée, rompue, le trottoir défoncé en maints endroits; et, plus loin, la machine, enfouie dans le sable, que des équipes s'efforcent de relever avec des cris.

Sa chaudière est éventrée et sa cheminée brisée. Le chasse-pierres a été projeté à 50 mètres, les tampons tordus lancés d'un autre côté. Le tender, engagé sous la locomotive, a son avant-train avarié. Les dégâts sont évalués, du reste, à près de 400,000 fr.

L'enquête dont sont chargés les inspecteurs et les commissaires, qui se sont aussitôt rendus sur les lieux, établira les responsabilités engagées dans cet accident.

A 3 heures, avant-hier, la voie n'était pas déblayée; à 40 heures du soir, tout était fini, et la voie remise en circulation.

A La Rochelle, la mer est arrivée à vingt-cinq centimètres plus haut qu'on ne l'avait jamais vue.

On n'a absolument aucune nouvelle d'une dizaine de barques qui avaient eu l'imprudence de sortir. On craint de terribles sinistres. On parle de plusieurs vapeurs jetés à la côte.

On écrit de Soullignonne, canton de Saint-Porchaire, 21 janvier, aux *Tablettes des Deux-Charentes*:

« Hier soir, à cinq heures, un orage épouvantable a sévi sur le petit bourg de Soullignonne.

» La foudre est tombée sur l'église et y a occasionné de sérieux dégâts. Des tableaux, des bancs ont été mis en pièces. L'escalier qui monte au clocher est en grande partie détruit.

» Un mur de deux mètres d'épaisseur a été reculé de douze centimètres.

» De mémoire d'homme, ici, on avait entendu le tonnerre faire pareille rage en cette saison. »

La tempête a détruit une partie de Saint-Jean-de-Liverçay, petit village voisin de La Rochelle.

chebrac ne s'était mieux porté.

Était-ce la secrète espérance de revoir son petit-fils? mais une sève nouvelle semblait se répandre dans son côté à demi paralysé, et, le soir, quand il se retrouvait seul dans sa grande chambre tendue de brocartelle, il ne sentait plus de désespérance.

Le sommeil ne venait pas encore, cet infidèle et pourtant ce tant désiré de la souffrance; mais, dans le rond lumineux que la lampe allumée projetait au plafond, l'aïeul voyait voltiger de souriantes images. Il écoutait ce bruit de flot, battant son plein, que produisait la foule en s'agitant dans ces quartiers somptueux. Les voitures roulaient rapidement; souvent elles s'arrêtaient au péristyle du Grand-Hôtel; les laquais corrects se pressaient aux portières, puis c'était la montée douce de l'ascenseur conduisant les nouveaux arrivés aux divers étages.

— Il est là peut-être, songeait Noël Richebrac... Il ne peut tarder... Ne sais-je pas, de source certaine, que, depuis une semaine, son appartement est retenu près du mien?

(A suivre.)

Cette tempête a été d'autant plus terrible qu'elle n'a pu être annoncée par les sémaphores.

La dépression barométrique a été, en effet, tellement brusque, qu'elle s'est produite deux heures à peine avant l'arrivée de l'ouragan.

#### LE GAGNANT D'UN LOT DE 400,000 FR.

Le lot de 100,000 francs des Bons Algériens, dont le tirage a eu lieu mercredi 15 janvier, a été gagné par un Nantais, M. Mouillé, facteur depuis dix-huit ans au bureau du chemin de fer d'Orléans, place Royale. Cet employé a trois enfants.

#### CHRONIQUE MUSICALE

« FATINITZA ». — CONCERT DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

La salle était comble lundi dernier à *Fatinitza*. Le public qui avait été sevré de cette représentation le lundi précédent, n'a pas paru très enthousiasmé de l'opéra de Suppé. Il est vrai que le livret, très confus, est tiré par les cheveux, et eut mieux fait la fortune d'un dramaturge; aussi la musique s'est ressentie de cette trop grande richesse d'action. Il y a cependant des choses charmantes, entre autres les couplets — un peu longs — du reporter, un duo exquis et un chœur à l'unisson d'un très bel effet. L'interprétation et la mise en scène ont sauvé la situation, et M. Sureau-Bellet, qui payait de sa personne, s'est surpassé pour donner le plus d'éclat possible à cette représentation.

M<sup>me</sup> Deltour (princesse Lydia), engagée spécialement, a une voix étendue et chante fort agréablement. Avec M<sup>me</sup> Gréteaux (Wladimir), qui est de plus en plus charmante, le duo était irréprochable. M. Gréteaux a été fort applaudi après ses couplets très réussis et surtout bien chantés du reporter. Le rôle bizarre du général a permis à M. Sureau-Bellet d'exercer son talent d'acteur, et M. Garnier nous a montré un type parfait de grognard russe. Le côté turc n'a pas moins été apprécié, avec M. Letailier, en pacha très fin de siècle, et M. Nénot, un Mustapha d'un réalisme... Les chœurs étaient supérieurs; ils faut dire qu'ils étaient renforcés de M<sup>me</sup> Michaud et Béarn. On ne peut être plus aimable. Lundi prochain, nous entendrons *Manon*, de Massenet.

Mercredi soir, la *Musique Municipale* donnait, au foyer du théâtre, son deuxième concert d'hiver. Le mauvais temps avait empêché nombre de souscripteurs de se rendre place de la Bilange; il y avait donc beaucoup de vides dans la salle; le fait est si rare qu'on peut le signaler. M<sup>me</sup> Michaud, seconde chanteuse du théâtre, a charmé l'auditoire par un talent qu'elle n'avait pas eu jusque là l'occasion de déployer sur notre scène, et c'est en véritable artiste qu'elle a chanté l'air de *Paul et Virginie*, ainsi que *Galathée* et la valse des *Cent Vierges*, dites avec un certain brio. On a fait à M<sup>me</sup> Michaud de véritables ovations. Un artiste de l'Association artistique, M. Henry, nous a montré tout ce qu'il était possible de faire de cet instrument difficile, le cor d'harmonie, et les diverses fantaisies qu'il a exécutées ont été très applaudies, principalement cette originale *fantaisie Chasse*, dont les effets d'écho sont d'une exacte vérité. Nos félicitations aux solistes de la *Musique Municipale*, ainsi qu'à tous les exécutants. Espérons qu'une autre fois un meilleur temps rassemblera une plus nombreuse société à ces charmantes soirées musicales que M. Meyer sait si bien organiser.

NEMO.

#### Théâtre de Saumur

Direction: M. SUREAU-BELLET

LUNDI 27 janvier 1890

#### MANON

Opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, paroles de H. Meilhac et Philippe Gille, musique de J. MASSENET.

Bureaux, 8 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

#### MANIÈRE DE CIRER LES PLANCHERS

Vous prenez une poignée de cendre de bois que vous mettez dans un nouet de linge, et vous faites bouillir dans un vase avec de l'eau. Vous décantez et vous remettez à bouillir cette eau lessivée, avec différents petits morceaux de cire. Vous étendez cette eau sur le plancher sans être chaude, et vous frottez ensuite avec une brosse. Dans un instant, le plancher, qui doit avoir été d'abord dégrasé et être bien sec, est ciré sans fatigue.

Cette eau de lessive et de cire épaissit un peu, mais on s'en sert tant qu'il en reste; elle se conserve assez longtemps.

#### Plutôt dix fois qu'une!

Bas de la Celle-sur-Nièvre (Nièvre), le 2 juillet 1889. — Ma fille était bien affaiblie par l'anémie; depuis qu'elle prend des Pilules Suisses, elle a repris sa vivacité et sa couleur naturelles, elle a meilleur appétit et je compte sur sa parfaite guérison. Je vous autorise à publier ma lettre plutôt dix fois qu'une.

(Sig. lég.)

S. BONNOT.

#### Siroop de Regnaud, Pâte de Regnaud sédatifs des bronches.

Approbation de l'Académie de médecine de Paris, contre les enrhumements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuses, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le fl. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies.



#### HERNIES

NOUVELLE DÉCOUVERTE

Le Bandage-gant BARRÈRE

élastique, sans ressort ni

leviers, se moule, s'adapte

sur le corps; gêne nulle

est le dernier mot de l'effi-

cacité et de la douceur.

L. BARRÈRE, Méd. Inv. PARIS, 3,

5<sup>e</sup> du Palais à 4 h. — Broom 4

Le BANDAGE BARRÈRE a été adopté pour l'armée. Un collaborateur sera de passage à CHINON, hôtel de France, mardi 28 janvier; à SAUMUR, hôtel de Londres, mercredi 29 janvier.

#### SANTÉ A TOUS

#### ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé, dite:

#### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épiciers; COMMON, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX

#### Rhum Jamaïque de la maison Alvarez de Kingston

Fin... (le litre) 2 fr.  
Vieux... 2 fr. 50  
Très vieux... 3 fr.  
Très vieux supérieur... 3 fr. 50  
Choix qualité extra... 4 fr.

VERRE COMPRIS

Dépôt des Rhums Saint-James, Tomsk et Chamel.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



# VENTE APRÈS FAILLITE

Vendredi prochain 24 courant, et pour quelques jours seulement :

**SALLE DES VENTES, rue d'Orléans, 55, à SAUMUR**

On vendra, à n'importe quel prix, un choix considérable de MARCHANDISES provenant de la FAILLITE des MAGASINS A L'IMMORTELLE, situés à Angers, rue Saint-Laud, vendus à M. LEPETIER, liquidateur, par M. GUIHAL, syndic de faillites, 26, rue du Cornet, à Angers.

**RABAIS 65 POUR 100**

## Publication de Société

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Victor BALLON, notaire à Vihiers, le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, portant cette mention : « Enregistré à Vihiers, le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-dix, folio 9, case 13. Reçu : droit gradué, 80 fr. à 0,20 0/0, bail, 2 fr. ; à 2 0/0, 55 fr. 20 ; à 0,50 0/0, 142 fr. 80 ; décimes, 70 fr. Total : 350 fr. (Signé : Lallemant) ».

M. RAOUL CLÉMOT, négociant, demeurant à Vihiers ;

Et M. LÉON GILBERT, négociant, demeurant à Châtillon-sur-Sèvre ;

Ont formé entre eux une Société en nom collectif, ayant pour objet le commerce de Mercerie et Bonneterie en gros.

La raison sociale est : « Raoul Clémot et L. Gilbert ».

L'administration de la Société appartiendra à chacun des associés ; chacun d'eux fera usage de la signature sociale, mais, bien entendu, il n'obligera la Société que pour les affaires qui l'intéressent. En conséquence, tous billets, lettres de change, et généralement tous engagements, exprimeront la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

Le siège de la Société est fixé à Vihiers, rue de Contades.

Cette Société est contractée pour deux ans à partir du premier janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

Le fonds social est fixé à **80,000 fr.**, composé de :

1° 55,000 fr. formant la mise de M. Raoul Clémot, en la valeur du fonds de commerce de mercerie et bonneterie en gros qu'il exploite à Vihiers, rue de Contades, et en numéraire ;

2° Et 25,000 fr. formant la mise de M. Gilbert, en marchandises.

A l'expiration de la Société, M. Gilbert deviendra seul propriétaire du fonds de commerce et sera chargé de la liquidation des autres valeurs sociales.

Des expéditions de cet acte de Société ont été déposées le vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-dix aux Greffes du Tribunal de commerce de Saumur et de la Justice de paix de Vihiers.

Signé : BALLON.

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

## A Vendre ou à Louer

Pour en jouir de suite

### UNE CAVÈ

Avec cheminée et puits, cour devant, sise à Munet, commune de Distré, pouvant servir à un négociant en vins.

S'adresser, soit à M. MAILLET, de Munet, propriétaire, soit audit M<sup>e</sup> LELIÈVRE. (84)

## MAISON ET JARDIN

### A vendre ou à louer

PRÉSENTEMENT

Situés au bourg de Saint-Lambert-des-Levés.

S'adresser à M. BENOÎT, charbon, même bourg. (63)

## A VENDRE OU A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1890

### MAISON

Avec Jardin

Place du quai Saint-Nicolas.

S'adresser à M. HÉRON, qui l'occupe. (1015)

## A VENDRE

Une bonne Calèche

ET

### UNE VOITURE A 4 ROUES

Avec Capote et Harnais doubles et simples.

S'adresser au bureau du journal.

## INFLUENZA, Rhumes, Toux, Bronchites

Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

### A. PRADEAU

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 27, rue de la Tonnelle.

## M. VICTOR COUÉ

A l'honneur d'informer sa belle et nombreuse clientèle que depuis le 1<sup>er</sup> JANVIER 1890,

### SA MAISON DE PHOTOGRAPHIE

est transférée rue d'Orléans, 57.

### AVIS TRÈS IMPORTANT

Ne pas confondre avec la maison de photographie d'en face qu'il occupait précédemment. (4)

Études de M<sup>e</sup> GASNIER, notaire à Angers, rue Saint-Denis, et de M<sup>e</sup> BOURRON, notaire à Angers, place de la Laiterie.

## Licitation entre Majeurs

Avec admission d'étrangers

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION

EN DEUX LOTS

Par le ministère de M<sup>e</sup> GASNIER et de M<sup>e</sup> BOURRON, notaires à Angers, en l'étude de M<sup>e</sup> GASNIER, le SAMEDI 15 Février 1890, à 1 heure.

I

La FERME DES BASSES-GUITOIROIS, située commune de La Salle-de-Vihiers, contenant trente-quatre hectares quatorze ares soixante-dix centiares, Exploitée par le sieur BOUTIN.

II

Et la FERME DES HAUTES-GUITOIROIS, située même commune de La Salle-de-Vihiers, contenant trente-cinq hectares quatre-vingt-quatre ares, Exploitée par le sieur DURAND.

Mise à prix de **56,000 fr.** chaque ferme...

S'adresser, pour tous renseignements, auxdits M<sup>e</sup> GASNIER et BOURRON, notaires. (85)

ON DEMANDE une Jeune Fille sachant coudre, repasser, et un peu de cuisine, pour être domestique dans une maison aux environs de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

Ancienne Maison LAPLAGNE & LEFEBVRE

## PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

sur Titres et toutes autres Garanties Mobilières et Immobilières.

Achats de Nu-Propriétés, Usufruits et Droits successifs, Opérations sur Successions en liquidation et sur Rentes Viagères, Placements de tous Capitaux.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE de CRÉDIT et de C<sup>o</sup> 9, rue de Beaujolais (Palais-Royal), Paris

## MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

## Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

## LE MEILLEUR PRÉSERVATIF DE L'INFLUENZA

## Rhums naturels

IMPORTÉS DIRECTEMENT PAR

## L'ÉPICERIE PARISIENNE

### IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

RHUM vieux de la Martinique.....	2 fr. le litre
— Sainte-Lucie.....	2 50 —
— vieux de la Jamaïque.....	3 » —
— très vieux.....	4 » —
— Grenade (qualité sans rivale).....	5 » —

## LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.